

Arrondissement de DUNKERQUE
Canton de WORMHOUT
COMMUNE D'HERZEELE

ARRETE MUNICIPAL N° 134/2025

OBJET : REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION - Rue de Robitaillie – Sté TST HTA ENEDIS

Le Maire de la Commune d'HERZEELE

VU le Code des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Route ;

VU la demande en date du 18/06/2025 – de M. Pascal ETHORE – Sté TST HTA ENEDIS – 91 rue Emile Basly – 62701 BRUAY LA BUISSIÈRE ;

CONSIDERANT QU'il convient de prendre des mesures de sécurité pour la réalisation de travaux d'entretien de matériel électrique sur le réseau électrique 20 kv – rue de Robitaillie.

A R R E T E :

ARTICLE 1 : La circulation sera interdite, rue de Robitaillie, pour la réalisation de travaux d'entretien de matériel électrique sur le réseau électrique 20 kv, le 27 juin 2025 de 09h à 17h.

ARTICLE 2 : Le stationnement sera interdit au droit des travaux, rue de Robitaillie, pendant toute la durée des travaux.

ARTICLE 3 : La Sté TST HTA ENEDIS – 91 rue Emile Basly – 62701 BRUAY LA BUISSIÈRE, chargée des travaux, mettra en place les déviations et la signalisation nécessaire.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Le responsable de l'arrondissement routier de Dunkerque – e-mail : gdp.dunkerque@lenord.fr
- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Wormhout – e-mail : cob.wormhout@gendarmerie.interieur.gouv.fr
- M. Pascal ETHORE – Sté TST HTA ENEDIS – 91 rue Emile Basly – 62701 BRUAY LA BUISSIÈRE – e-mail :

Fait à HERZEELE, le 20 juin 2025

Le Maire,
S.FRANCKE

ARRETE RENDU EXECUTOIRE

PUBLIE et/ou NOTIFIE le : le 20 juin 2025

Le Maire,
S.FRANCKE

